



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 12.06.2012

L'an deux mille douze et le dix huit juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mr DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs BOUDES (excusé), RASKOPF, Mmes BONNÉ, CHAILLET, Mr DELBES, Mmes ESPIÉ, RAHOU.

N° 12/56

Secrétaire : Mr BALOUP.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Buongiorno

**CREATION
D'EMPLOIS
SAISONNIERS**

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU les nécessités du service

Considérant qu'en raison des congés d'été il convient de renforcer les services municipaux pour la période de juillet à août 2012.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE la création des emplois saisonniers suivants :

Services techniques : 6 postes d'adjoint technique 2^{ème} classe non titulaire d'une durée de 3 semaines chacun maximum, en juillet et en août, rémunérés au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Services administratifs : 4 postes d'adjoint administratif 2^{ème} classe non titulaire d'une durée de 3 semaines chacun maximum, en juillet et août, rémunérés au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Service jeunesse : 1 poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe non titulaire du 4 juillet au 17 août 2012 rémunéré au taux horaire du 1^{er} échelon d'adjoint d'animation 2^{ème} classe.

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal 2012.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 juillet 2012
Jacques LASSERRE
Maire